

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 MARS 2022 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 01/03/2022.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Isabelle GENSOU, Béatrice SARTRON, Carine MALAPEYRE,
Mrs Éric CHOLLET GABARD, Robert BOURSEAU, Louis DUCARRE
Nicolas LACROIX, Jean-Marc ROBERT, Daniel CAPY.

ABSENTS EXCUSES : Mmes Christine LAVIDALIE, Annabelle GROMENIL, Mrs Marc BOULOUX, Christophe COTTIN a donné procuration à Mme Valérie VIGIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie NAU.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal a été signé à l'unanimité.

1. DEPART ET ARRIVEE LOCATAIRE

Madame THORAVAL a quitté son logement le 14 janvier 2022. Madame BOSSUET a emménagé dans le logement 10 bis Avenue de la Cave le 1^{er} février 2022.

Madame BARROT a quitté son logement le 14 janvier 2022 et ce logement a été repris par Madame THORAVAL le 15 janvier 2022.

2. TRACTEUR TONDEUSE

La tondeuse étant trop petite pour toutes les surfaces à tondre dans la commune, deux devis ont été demandés auprès de GASSION et RULLIER.

Devis GASSION : Tracteur ISEKI. Le devis s'élève à 19 872.05 € H.T. avec un gyrobroyeur. Modèle de tracteur tondeuse en stock.

Devis RULLIER : Tracteur John DEERE. Le devis s'élève à 25 000.00 € H.T. avec à peu près les mêmes options, mais ce modèle n'est pas en stock, donc un délai de livraison incertain.

Madame Béatrice SARTRON propose de prendre un broyeur composteur pour un coût supplémentaire de 1 500.00 € H.T.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le tracteur tondeuse de GASSION.

3. RENOUVELLEMENT DU TRANSFERT AU SDEEG DE LA COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC »

Madame le Maire informe le conseil municipal du renouvellement du transfert au SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE ET ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE de la compétence « Eclairage public ». Ce transfert engagerait la municipalité pour 9 ans.

4. RACCORDEMENT ECLAIRAGE PUBLIC ZONE SPORT

Ce raccordement s'élève à 12 135.00 € au lieu de 14 000.00 € grâce à une subvention.

Un devis va être demandé pour un éclairage avec détecteur de présence afin de faire des économies et éviter que ce cheminement jusqu'à la plaine des sports soit éclairé en permanence.

Le devis du raccordement est voté à l'unanimité

5. BUDGET TRANSPORT SORTIES SCOLAIRES

La directrice de l'école a demandé si le budget annuel de 800.00 € pour les sorties scolaires sera reconduit après la dissolution du SIRP PERISSAC/ST CIERS D'ABZAC.

Les membres du conseil votent à l'unanimité favorablement.

6. BUDGET DE FONCTIONNEMENT ECOLE

La directrice de l'école a demandé si le budget annuel de fonctionnement de l'école pouvait augmenter de 500.00 € pour la rentrée prochaine soit 4 000.00 € au lieu de 3 500.00 €. Le conseil municipale vote à l'unanimité.

7. ADHESION CAUE

L'adhésion annuelle de 200.00 € est reconduite à l'unanimité.

8. ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Répartitions des permanences pour les élections Présidentielles du 10 et 24 avril 2022.

Il est décidé à la majorité que les dimanches des élections seraient divisés en 3 et non en 2 tranches d'horaires pour que les permanences soient plus courtes.

10 AVRIL 2022 : 08h00 – 11h30 : Valérie VIGIER – Daniel CAPY – Béatrice SARTRON.

11H30 – 15H00 : Valérie NAU – Eric CHOLLET-GABART - Louis DUCARRE

15H00 – 19H00 : Isabelle GENSOU – Robert BOURSEAU – Jean-Marc ROBERT

24 AVRIL 2022 : 08h00 – 11h30 : Valérie VIGIER – Daniel CAPY – Carine MALAPEYRE.

11H30 – 15H00 : Eric CHOLLET-GABART - Louis DUCARRE – Nicolas LACROIX

15H00 – 19H00 : Valérie NAU – Robert BOURSEAU – Jean-Marc ROBERT

9. QUESTIONS DIVERSES

- Il est proposé une convention avec le Centre de Gestion pour gérer les retraites des employés communaux. Elle est acceptée à l'unanimité.
- Madame Béatrice SARTRON demande s'il est possible d'installer des bacs pour les déchets végétaux car des personnes non civilisées déposent leurs déchets verts au bout des rangs de vignes.
- Monsieur Jean-Marc ROBERT demande si la commune dispose de logements libres pour accueillir des réfugiés Ukrainiens. Il reste le logement occupé par Monsieur VIROULEAU qui serait disponible. Les membres du conseil réfléchissent à cette proposition.
- Un devis a été établi pour la mise aux normes du tableau électrique de la salle des fêtes. Un autre devis comparatif va être demandé.
- Aménagement du bourg : Monsieur Louis DUCARRE et Madame Isabelle GENSOU font part aux membres du conseil du diagnostic du Cabinet ARCADIE et de la synthèse des ateliers qui ont eu lieu avec la participation de 9 personnes de la commune. Ces ateliers ont été enrichissants et ont permis de développer des idées pour l'aménagement du bourg, de la place des commerces et des cheminements entre les hameaux vers le centre bourg.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,

